

ARREST
DU CONSEIL D'ESTAT
DU ROY,

Qui Commet les S.^{rs} Marguerit, de Ville,
Villiemain, Massé, Chauvin & Mayeux, pour
figner concurremment avec ceux Nommez
par les precedens Arrests, les Billets de Ban-
que de Mille livres & de Cent livres.

Du 14. Fevrier 1720.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE;

M. D C C X X.



A R R E S T
DU CONSEIL D'ESTAT
DU ROY,

*Qui Commet les S^{rs} Marguerit, de Ville, Villiemain, Masse,
Chauvin & Mayeux, pour signer concurremment avec
ceux nommez par les precedens Arrests, les Billets de
Banque de Mille livres & de Cent livres.*

Du 14. Fevrier 1720.

Extrait des Registres du Conseil d'Estat.

LE ROY ayant esté informé que pour l'Exe-
cution des differentes operations de la Ban-
que, les Commis nommez pour la Signature des
Billets de Mille livres & Cent livres, ne sont pas

A ij

suffifans, Et qu'il est neceffaire d'en augmenter le nombre; A quoy Sa Majesté voulant pourvoir, Oüy le Rapport du S.^r Law Conseiller du Roy en tous les Conseils, Controlleur General des Finances: SA MAJESTÉ ESTANT EN SON CONSEIL, de l'avis de Monsieur le Duc d'Orleans Regent, a Commis & commet les S.^{rs} Marguerit, de Ville, Villiemain, Maffé, Chauvin & Mayeux, pour signer concurremment avec ceux qui ont esté nommez par les precedens Arrests les Billets de Banque de Mille livres & Cent livres, pour les S.^{rs} Bourgeois, Fenellon & Durevest Officiers de la Banque. FAIT au Conseil d'Estat du Roy, Sa Majesté y estant, tenu à Paris le quatorzième jour de Fevrier mil sept cens vingt. *Signé* PHELYPEAUX.